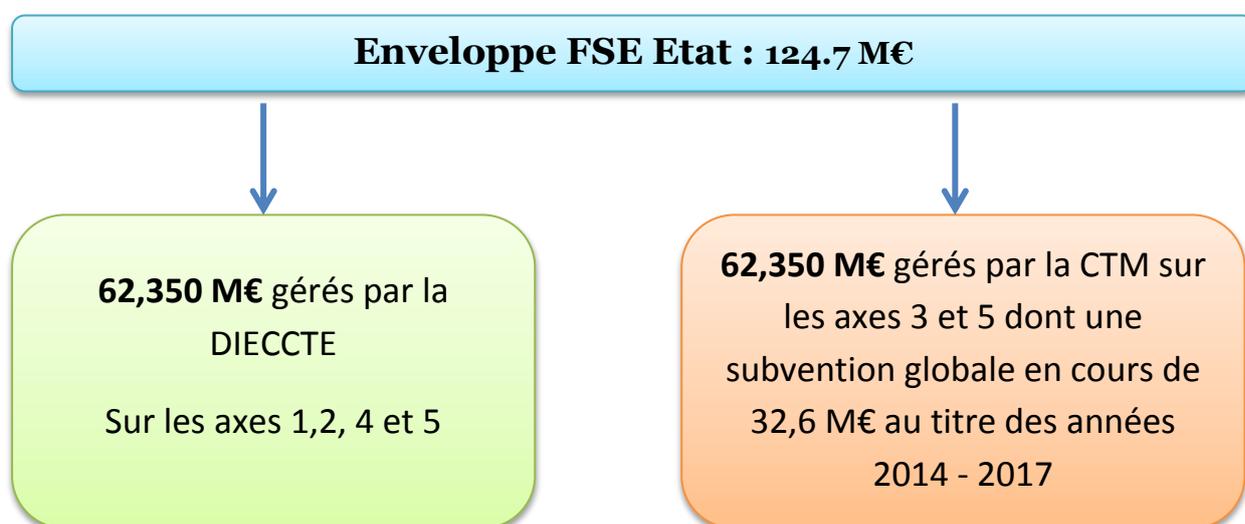




PO FSE ETAT 2014 – 2020 Martinique Etat d'avancement au 15 mai 2017

I. SITUATION GLOBALE



A - le contexte

L'autorité de gestion a principalement consacré l'année 2016 à l'élaboration des procédures de gestion et du descriptif de système de gestion du PO FSE ETAT, tenant compte de la reprise des missions initialement confiées à la structure partenariale GIP Martinique Europe Performance par la DIECCTE. En effet, l'abandon du recours à cette structure début 2016 a conduit l'Autorité de Gestion à revisiter son schéma d'organisation, ses moyens et ses modalités de fonctionnement. Ainsi, la comitologie propre à l'autorité de gestion a été installée :

- Le comité de pré sélection partenarial a été mis en place depuis mai 2016. Sa fréquence est trimestrielle et il permet de statuer en opportunité sur les dossiers FSE en assurant une application transparente des critères de sélection pour l'ensemble des demandes de subvention FSE déposées.
- Le comité de programmation qui a démarré en Octobre 2016 avec une fréquence de réunion mensuelle.

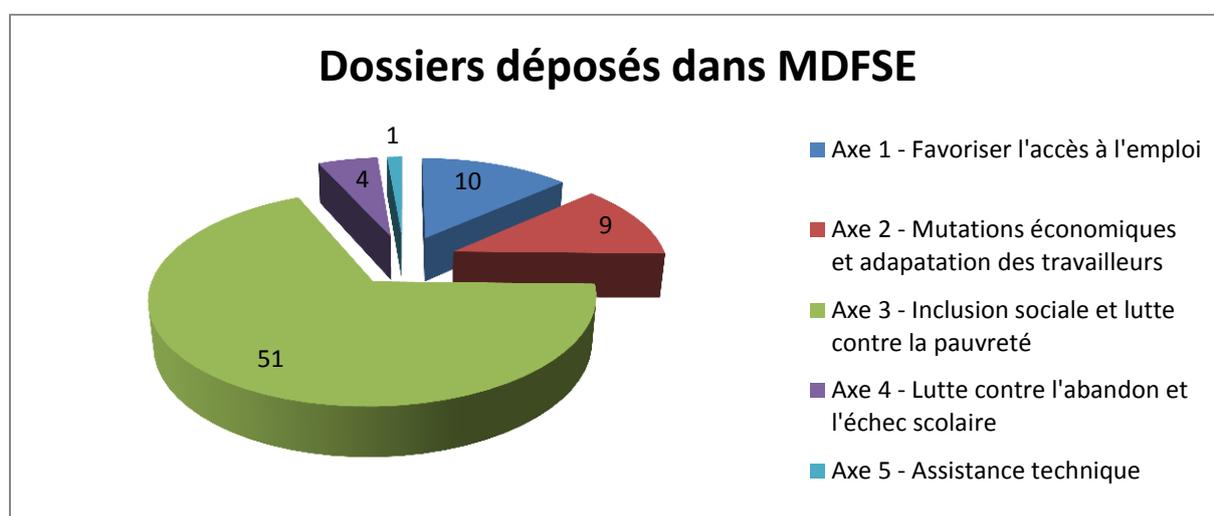
Parallèlement, des actions de communications à destination des partenaires et porteurs de projets potentiels ont été mises en œuvre en 2016. Ces actions portaient sur la présentation du PO FSE ETAT, ses enjeux et cadre de mise en œuvre ainsi que de la nouvelle gouvernance. Elles se poursuivront tout au long de l'année 2017.

B- Le niveau de programmation

L'outil de gestion MDFSE étant opérationnel depuis novembre 2015, les premiers appels à projets ont été lancés en novembre 2015 sur le volet géré par la DIECCTE et reconduits en 2016 puis en 2017.

La Collectivité Territoriale de Martinique, organisme intermédiaire gestionnaire de l'axe 3 du PO FSE ETAT, n'a pas lancé d'appels à projets spécifiques et a opté pour une gestion au fil de l'eau.

A ce jour, 75 dossiers ont été déposés dans Ma démarche FSE sur les axes suivants :



Le taux de programmation global du PO FSE ETAT est de 25,17%.

La DIECCTE a programmé 8 opérations pour un montant de 21 062 661 € de FSE. Ces dossiers portent sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi et plus particulièrement des jeunes, l'amélioration du dialogue social, la formation des salariés et la lutte contre l'abandon et l'échec scolaire. 8694 participants sont visés par ces actions

La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) dans le cadre de sa subvention globale (Axe 3 du PO FSE ETAT) a programmé 14 opérations, dont 10 chantiers d'insertion et les programmes d'actions des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Centre, Nord et Sud (CACEM, CAP NORD, CAESM). 1971 participants sont visés par ces actions. Le montant FSE programmé à ce titre s'élève à 10 318 931 €.

Enfin, l'appel à candidatures relatif à la priorité d'investissement 9.6 "Stratégies de développement local menées par les acteurs locaux" est en cours de finalisation par la CTM et devrait être lancé en Juin 2017.

II. PERSPECTIVES DE REALISATION

Les programmations sont récentes mais des remontées de dépenses sont attendues des opérateurs conventionnés. En effet, un bilan intermédiaire à 6 mois sera demandé à chaque fois que possible.

11 millions d'euros de dépenses sont en cours de vérification par la DIECCTE pour l'appel de fonds du 1^{er} semestre 2017.

Cet appel de fonds permettra de sauvegarder le préfinancement 2017 attribué conformément à l'article 134-2 du règlement général 1303/2013 et d'atteindre les objectifs de déclaration de dépenses 2017.

La poursuite des actions d'information et de communication autour de la nouvelle gouvernance de gestion du FSE, un accompagnement plus serré des porteurs de projets et une meilleure visibilité des cofinancements mobilisables devraient être de nature à mobiliser plus fortement les bénéficiaires potentiels.